

Père le Pape Pie X frappait naguère des anathèmes de l'Eglise ? (3) Les modernistes, en effet, entraînés en dehors des voies de la vérité par l'esprit d'orgueil et par le désir de concilier nos dogmes immuables avec les exigences d'une fausse science, ont cherché à défigurer les traits de la divine physiologie du Christ Rédempteur ; ils se sont attaqués à sa personne, à sa doctrine, à ses sacrements, à son Eglise ; ils ont voulu en particulier le chasser de l'Eucharistie, refusant de prendre au sens historique tout ce que saint Paul rapporte de son institution (4), nous représentant la Cène, comme une simple évolution du besoin de croire que l'homme religieux éprouve instinctivement et sous une poussée irrésistible, la doctrine sur la mort expiatoire du Christ, comme venant de saint Paul et non de l'Evangile, le sacerdoce, comme le résultat naturel de l'habitude de présider la Cène (5). Aveuglés sur le véritable état des esprits religieux, les modernistes avaient espéré séduire les âmes simples, ébranler leur foi, les amener à renier les croyances et les traditions séculaires de l'Eglise. Leur tentative a été stérile, leur défaite humiliante. Le monde catholique s'est soulevé d'indignation contre un tel enseignement ; il l'a flétri dans un mouvement d'universelle réprobation. Alors que déjà les noms de la plupart des chefs modernistes sont tombés dans l'oubli ou dans le silence, la barque de l'Eglise, un moment ballottée par la tempête, a repris sa marche pleine de calme et de sérénité, et plus que jamais Jésus-Christ est adoré, plus que jamais la blanche hostie courbe les fronts et captive les cœurs.

« La ville de Montréal, nos très chers frères, la ville de Marie, la ville aux traditions eucharistiques (6), sera témoin en septembre prochain, de l'une de ces victoires éclatantes du Dieu de l'Eucharistie sur ses ennemis et sur ses détracteurs. Le 21e Congrès Eucharistique International y tiendra ses solennelles

(3) Décret *Lamentabili*, 2 juillet 1907 ; — Encyc. *Pascendi*, 8 septembre 1907.

(4) I. Cor. XI, 23, 25.

(5) V. Décret *Lamentabili*, propos. 45, 49, 38.

(6) V. Mandement de Mgr Emard, 2 fév. 1910.

assises sou
Sacré Collè
liers de pré
appartenant
manifestati
l'Espagne, l
ront des rep
il comporte
les églises
turne, des
tique et le
trations ex
ineffable in
gnage de
Dieu, le No
tain, Sa Gr
pour la pre
il y a plus
de l'un de c
« peu part
« surtout fa
« Nous av
favorable c
l'Eucharisti
l'Eucharisti
de l'Eglise,
ristique, ce
manifestati
de nos vei
des enseign
la moëlle n
meilleurs
restera, du
entière et

(7) Son Er

(8) V. S. J

(9) Mgr Be
Montréal.